

Décision n° 492/2024  
SC**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE*****Extrait du registre de décisions du Président***

**En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).**

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame JEAN--ZODROS Lylia en tant qu'esthéticienne du 19 octobre au 9 novembre 2024,
- Madame JEAN Maëva en tant qu'esthéticienne le 20 octobre 2024,
- Monsieur MARTIN Sacha en tant que cuisinier du 19 octobre au 11 novembre 2024,
- Madame CORMIER Léa en tant que serveuse en restauration du 19 octobre au 11 novembre 2024,
- Monsieur CRAMIER Nathan en tant que serveur en restauration du 21 octobre au 9 novembre 2024,
- Madame MICOUD--TERREAU Jade en tant que serveuse en restauration du 21 octobre au 9 novembre 2024,
- Madame LACROIX-AMOUROUX Lindsay en tant que serveuse en restauration du 21 octobre au 11 novembre 2024,
- Madame DUMOIS Naoëlle en tant qu'agent d'entretien du 19 au 20 octobre 2024,
- Madame DELAGE Charlyse en tant qu'agent d'entretien du 19 octobre au 3 novembre 2024,
- Madame RAFFIN Clara en tant qu'agent d'entretien du 19 octobre au 3 novembre 2024,
- Madame GHERRAS Léna en tant qu'agent d'entretien du 19 octobre au 3 novembre 2024,
- Madame DEMELLE Clara en tant qu'agent d'entretien du 21 au 27 octobre 2024,
- Madame MOTEEA Nell en tant qu'agent d'entretien du 21 octobre au 3 novembre 2024,

- Madame MOUCHELIN--BERTRAND Anna en tant qu'agent d'entretien du 26 octobre au 3 novembre 2024,
- Madame FAURIO Bertille en tant qu'agent d'entretien du 28 octobre au 3 novembre 2024,
- Madame MOUILLOT Hannah en tant que surveillante de baignade du 19 au 20 octobre 2024,
- Madame LUNEL Audrey en tant que surveillante de baignade du 19 au 27 octobre 2024,
- Monsieur PINTENA Florian en tant que surveillant de baignade du 19 octobre au 3 novembre 2024,
- Monsieur HILLAIRET Lilian en tant que surveillant de baignade du 20 au 28 octobre 2024,
- Madame BACCHETTA Laura en tant que surveillante de baignade du 21 octobre au 2 novembre 2024,
- Monsieur RENSON Éric en tant que surveillant de baignade du 21 octobre au 1er novembre 2024,
- Madame RAVON Annelys en tant que surveillante de baignade du 22 octobre au 5 novembre 2024,
- Monsieur PETIT Nicolas en tant que surveillant de baignade du 27 octobre au 4 novembre 2024,
- Madame SMAGGHUE Françoise en tant que surveillante de baignade du 2 au 3 novembre 2024,
- Madame POISAC Jeanne en tant qu'agent d'accueil du 26 octobre au 1er novembre 2024,

Fait à Jonzac,  
Le 18 OCT. 2024

Le Président  
Claude BELOT

Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex  
Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON